

SEJOUR EN CATAMARAN



INTERLOCUTEUR

Pascal NATIEZ, responsable activités nautiques.

Tél. fixe : 04 68 21 44 12

Tél. Portable : 06 45 69 74 99

Fax : 04 68 37 06 50

« La mer est un espace de liberté...

Liberté suivant la météo de choisir la destination, les lieux de mouillages, de pêcher dans une eau turquoise sur des sites exceptionnels et de partager la vie à bord avec vos équipiers.

Ce sentiment vous amènera à faire abstraction de tous vos tracas de « terrien ».

Si vous vous en donnez les moyens, vos vacances seront un souvenir exceptionnel... »

Pascal Natiez, responsable activités nautiques.

UN CATAMARAN A VOTRE DISPOSITION

Lors d'un séjour passion ou en prêt d'institution, le **catamaran de Saint-Cyprien** vous accueille tout au long de l'année.

Deux choix pour profiter de ce catamaran :

- σ Vous inscrire à un **séjour PASSION**
- σ Faire une demande de **prêt d'institution**

LES MODALITES D'INSCRIPTION

- Pour vous inscrire à un séjour PASSION

Il suffit de vous rendre sur le site internet CCAS.fr en cliquant sur le lien suivant :

http://www.ccas.fr/index2.php/articles/read/?are_ref=7263&ref=466

Ou contacter votre CMCAS.

- Pour faire une demande de prêt d'institution

Votre CMCAS fait une demande de prêt d'institution au Territoire Aude Pyrénées Orientales.

Le catamaran est disponible pour des prêts d'institution aux mois **novembre et décembre**.

Cependant, il est possible de le réserver **lors d'une annulation de séjour**.

-> Quand le demander ?

- σ Pour les mois de novembre et décembre, la demande de prêt d'institution doit être effectuée 2 mois avant le début du séjour.
 - σ Pour les demandes lors d'annulation de séjours, elle doit être effectuée dès que le séjour est annulé (1 mois avant le départ).
- Lors d'un séjour annulé, votre CMCAS sera informée dans les plus brefs délais.

DUREE

Pour les séjours PASSION :

Durée de 7, 11 ou 14 jours.

Pour les prêts d'institution :

- σ Novembre et décembre
 - Minimum : 4 nuits/5 jours
 - Maximum : 13 nuits /14 jours
- σ Lors d'annulation
 - Minimum : 4 nuits/5 jours
 - Maximum : en fonction de la durée du séjour annulé

EQUIPAGE

Pour les séjours PASSION :

Skipper et co-skipper vous accueillent sur le catamaran à Saint-Cyprien.

Nombre de participants : 10 bénéficiaires maximum.

Pour les prêts d'institution :

La CCAS fournit le catamaran et le skipper.

Si votre groupe n'a pas de co-skipper, la CCAS vous en proposera un.

Nombre de participants :

Minimum : 5 participants ou 4 + votre co-skipper / Maximum : 10 participants ou 9 + votre co-skipper.

TARIFS

Pour les séjours PASSION :

Voir site ccas.fr, sur l'espace personnel Activ.

Pour les prêts d'institution :

- Catamaran : 300€/jour

Ex. 10 participants : 30€/jour.

5 participants : 60€/jour.

A votre charge (c'est une idée de prix)

- Restauration : environ 10€/jour.

- Frais de port : environ 150€/port.

- Frais de gas-oil : environ 500€/séjour.

DESTINATIONS

La destination dépend de la durée du séjour et de la météo.

σ 5 jours :

Costa Brava (Espagne)

Barcelone

Iles de Porquerolles

La Camargue, les Iles Frioul, Marseille, les Calanques de Cassis

Porquerolles, Port Cros, les Embiez

σ 8 jours

Les Baléares

σ 10 jours

La Corse

VIE SUR LE CATAMARAN

σ A votre disposition

Un catamaran Lagoon 570 récent offrant toutes les garanties de sécurité, de fiabilité, de confort muni d'un équipement électronique récent de qualité et performant.

σ Méthodes de navigation

En compagnie des 2 skippers, vous serez informés sur les méthodes modernes de navigation ainsi que l'utilisation des bonnes vieilles cartes papier et règle CRAS.

σ Navigation de nuit

En fonction de la durée du séjour, le catamaran peut naviguer de nuit.

Sont alors mis en place des quarts de nuit, veilles à la barre et manœuvres de réduction de voilure.

σ Le confort

Le bateau, un superbe catamaran de 17 m de long, équipé d'un chauffage pour l'hiver où chaque cabine est équipée d'un WC et d'une douche permettant aux couples d'avoir leur intimité.

SOLIDARITE HANDICAP

La solidarité c'est aussi **accueillir sur nos voiliers des bénéficiaires en situation de handicap.**

La CCAS a décidé d'équiper le nouveau catamaran d'une cabine accessible à une personne à mobilité réduite pouvant tout de même être autonome sur de très courts déplacements tel que pouvant passer d'un fauteuil à une chaise.

Nous pouvons ainsi offrir les conditions requises pour leur permettre de goûter à la vie en mer, en équipage et un partage de plaisirs sur un voilier en méditerranée.

Les personnes en situation de handicap devront obligatoirement **prendre contact avec le médecin conseils** CCAS avant son inscription afin de définir si les conditions d'accès sont compatibles au handicap.

CALENDRIER SEJOURS PASSION 2012

Séjours adultes

4 février au 11 février / 18 février au 25 février

3 mars au 10 mars / 17 mars au 28 mars

7 avril au 18 avril

28 avril au 5 mai / 12 mai au 26 mai

2 juin au 13 juin / 23 juin au 30 juin

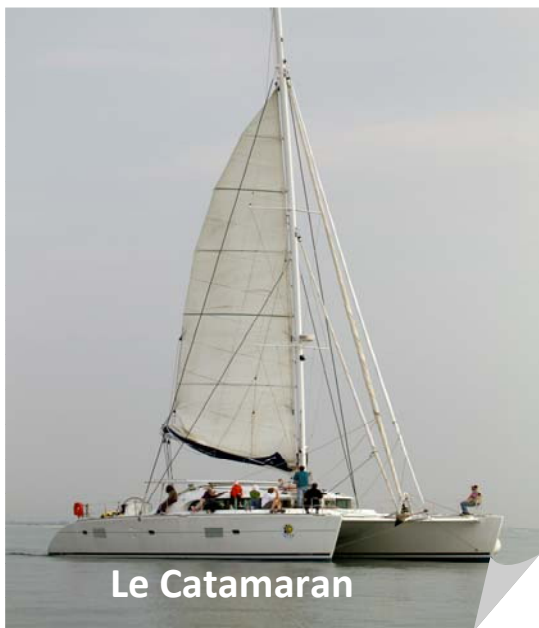
8 septembre au 22 septembre / 29 septembre au 13 octobre

Séjours 18-20 ans

07 juillet au 18 juillet / 21 juillet au 1er août

4 août au 11 août / 16 août au 30 août

Pour vous y inscrire, contactez votre CMCAS ou rendez-vous sur le site ccas.fr.



Le Catamaran



Le Catamaran



Le Catamaran



Le carré



Le carré



Le carré



Le carré



On se prépare...



Une cabine



On se prépare ...



C'est parti !



A la barre !



Collioure...



Des criques de rêve...



Minorque Cala Cobas...

A bientôt sur la Méditerranée...